



COMITE DES FORETS

Vingt-sixième session

3-7 octobre 2022

Résultats du quinzième Congrès forestier mondial

Résumé

Le présent document expose les grandes lignes et les principaux résultats du quinzième Congrès forestier mondial, qui s'est tenu selon des modalités hybrides, à Séoul (République de Corée), du 2 au 6 mai 2022. Il décrit également les travaux de suivi envisageables, qui permettront à la FAO et à ses Membres, ainsi qu'à d'autres instruments, organisations et processus internationaux liés aux forêts, de rendre concrétiser ces résultats.

Suite que le Comité est invité à donner

Le Comité est invité à:

- accueillir favorablement les résultats du quinzième Congrès forestier mondial et recommander au Conseil et à la Conférence de la FAO de prendre en compte ces recommandations afin de les inclure dans le Cadre stratégique 2022-2031, le Plan à moyen terme 2022-2025 et le Programme de travail et budget de l'Organisation pour le prochain exercice biennal;
- encourager les Membres à mettre en œuvre les recommandations issues du Congrès, selon qu'il conviendra;
- recommander à la FAO d'aider ses Membres à mettre en œuvre les recommandations issues du Congrès et inviter les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts à faire de même;
- inviter les comités techniques de l'Organisation et les commissions régionales des forêts à envisager des actions appropriées au niveau régional;
- féliciter la République de Corée pour la qualité de son accueil au Congrès et l'inviter à poursuivre ses efforts en vue de présenter les résultats du Congrès aux principales instances mondiales, avec l'appui de la FAO;

- inviter les Membres et la FAO à renforcer leur collaboration avec les jeunes et à leur apporter un soutien accru;
- recommander à l'Organisation de rendre compte de la mise en œuvre des recommandations du Congrès lors des prochaines sessions du Comité.

Pour toute question concernant le contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Peter Csoka
Secrétaire général associé
Division des forêts
Tél.: (+39) 06 570 53925
Peter.Csoka@fao.org

(Veuillez adresser une copie à: COFO@fao.org)

I. Introduction

1. Le Congrès forestier mondial, qui s'est tenu pour la première fois en Italie en 1926, est organisé une fois tous les six ans avec le soutien de la FAO depuis 1954. À sa cent cinquante-cinquième session en 2016, le Conseil de la FAO a approuvé la proposition de la République de Corée d'accueillir le quinzième Congrès forestier mondial. La République de Corée avait initialement suggéré d'organiser la manifestation du 24 au 28 mai 2021 à Séoul, mais en raison de la pandémie de covid-19, le Congrès a été reporté du 2 au 6 mai 2022 et s'est tenu dans un format hybride.
2. Conformément à la demande formulée par le Comité des forêts à sa vingt-cinquième session et approuvée par le Conseil à sa cent soixante-cinquième session et par la Conférence à sa quarante-deuxième session, la FAO doit «présenter les conclusions du Congrès aux commissions régionales des forêts et au Comité des forêts à sa vingt-sixième session, puis, par l'intermédiaire de celui-ci, au Conseil et à la Conférence de la FAO, de manière à ce que ces conclusions soient prises en compte, selon qu'il convient, dans la planification des politiques et programmes de l'Organisation et à ce que les activités dans le sillage du Congrès soient suivies»¹. Il a également été demandé que les résultats soient présentés aux processus et instruments intergouvernementaux pertinents.
3. Le document vise à informer le Comité des principaux résultats issus du Congrès et à obtenir des orientations concernant d'autres actions.

II. Principales caractéristiques du quinzième Congrès forestier mondial

4. Malgré les défis mondiaux liés à la pandémie de covid-19, le Congrès a connu la meilleure participation jamais enregistrée, attirant plus de 15 000 participants de 160 pays - dont près de 5 000 ont assisté au Congrès en ligne. Au nombre des participants de haut niveau figuraient des ministres, vice-ministres (ou fonctions équivalentes), plusieurs chefs d'organismes des Nations Unies et d'organisations ne relevant pas du système des Nations Unies, l'Ambassadrice de bonne volonté de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, le Président de la République de Corée et le Directeur général de la FAO.
5. Le Congrès a été marqué par cinq manifestations organisées en amont, 53 sessions principales, dont un dialogue de haut niveau et deux forums ministériels, 116 manifestations parallèles, 95 présentations d'affiches et 59 présentations données depuis une tribune. Toutes les réunions, ainsi que 91 manifestations parallèles, ont été organisées selon des modalités hybrides. Avec jusqu'à sept réunions se déroulant de façon simultanée, il s'agit de la plus grande manifestation hybride jamais organisée dans le domaine des forêts. Plus de 390 intervenants ont pris la parole lors des sessions principales et le Congrès a attiré plus de 2 000 contributions volontaires (articles, affiches, vidéos), dont 1 064 ont été publiées. Le nombre d'intervenants et de contributions volontaires traduisait un bon équilibre régional dans la plupart des cas. L'Ambassadrice de bonne volonté de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord a prêté sa voix influente pour mettre en lumière d'importantes questions régionales lors du Congrès. Les jeunes, notamment les jeunes professionnels, y ont joué un rôle actif, en contribuant à plusieurs manifestations parallèles ou principales et en lançant un appel à l'action en faveur de la jeunesse.
6. Un programme phare de tutorat mondial a été lancé par le Secrétariat du Congrès forestier mondial et l'organisme Apprendre par les arbres Canada (APLA Canada) pendant les six mois précédant le Congrès. Il a permis de mettre en relation 102 personnes originaires de 37 pays différents, de renforcer leurs capacités et de les orienter, pour aboutir à la rencontre de certains participants en personne lors du Congrès.

¹ COFO/2020/REP paragraphe 50 b).

7. La République de Corée a offert d'excellentes conditions pour la tenue du Congrès. La FAO, qui était chargée du programme et des résultats du Congrès, a reçu un appui solide de la part du Service coréen des forêts. Elle a également été épaulée par un groupe consultatif informel, formé par les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), et par un comité consultatif composé de 24 membres, dans lequel toutes les régions et tous les groupes de parties prenantes étaient représentés.

8. À l'issue d'un processus de consultation poussé, les participants au Congrès ont examiné les questions les plus pertinentes liées aux forêts, réparties en six sous-thèmes s'articulant autour du grand thème intitulé «Construire un avenir respectueux de l'environnement, sain et résilient avec les forêts»:

- i. inverser la tendance: mettre un terme à la déforestation et à la dégradation des forêts;
- ii. solutions fondées sur la nature pour favoriser l'adaptation au changement climatique, l'atténuation de ses effets et la conservation de la biodiversité;
- iii. la voie verte vers la croissance et la durabilité;
- iv. forêts et santé humaine: repenser les liens;
- v. gérer et diffuser les informations et les connaissances sur les forêts;
- vi. des forêts sans frontières: optimiser la gestion et la coopération.

9. Outre ces groupes thématiques, une attention particulière a été accordée aux nombreuses dimensions que revêtent les investissements dans les forêts et leur financement, aux incendies de forêt, au relèvement après la pandémie de covid-19, ainsi qu'aux préoccupations, aux possibilités et aux défis auxquels les jeunes et les jeunes professionnels font tout particulièrement face.

III. Résultats du quinzième Congrès forestier mondial

10. Après cinq jours de débats intenses, le Congrès est parvenu à des réalisations majeures, à savoir: Déclaration de Séoul sur les forêts², Points d'action des sessions principales³, Appel ministériel pour du bois durable⁴, Travaillez avec nous – Appel à l'action pour les jeunes⁵.

11. Les signataires de la Déclaration de Séoul sur les forêts affirment que les forêts, la foresterie et les acteurs forestiers offrent des solutions décisives fondées sur la nature au changement climatique, à la perte de biodiversité, à la dégradation des terres, à la faim et à la pauvreté, mais qu'il faut agir maintenant – car il n'y a pas de temps à perdre. La Déclaration transmet six messages urgents pour contribuer à la réalisation d'un avenir durable, à savoir:

- les forêts transcendant les frontières politiques, sociales et environnementales et étant vitales pour la biodiversité et les cycles du carbone, de l'eau et de l'énergie à l'échelle planétaire, la responsabilité à l'égard des forêts doit être partagée et intégrée au sein des institutions, des secteurs et des parties intéressées;
- les investissements dans la restauration des forêts et des paysages devront être au moins triplés d'ici à 2030 pour tenir les engagements mondiaux et atteindre les objectifs et cibles convenus au niveau international;
- la production et la consommation doivent être durables et les politiques doivent favoriser des mécanismes de financement verts innovants afin d'accroître les investissements dans la conservation, la restauration et l'utilisation durable des forêts;

² <https://www.fao.org/3/cc0160fr/cc0160fr.pdf>

³ <https://www.fao.org/3/cc0248fr/cc0248fr.pdf>

⁴ <https://www.fao.org/3/cc0247fr/cc0247fr.pdf>

⁵ <https://www.fao.org/3/cc0249fr/cc0249fr.pdf>

- le plein potentiel du bois légal et durable doit être exploité pour transformer le secteur du bâtiment, fournir des énergies renouvelables et de nouveaux matériaux innovants et évoluer vers une bioéconomie circulaire et la neutralité climatique;
- les forêts saines et productives doivent être entretenues pour réduire le risque de futures pandémies, améliorer la capacité de réaction face à ces dernières et fournir d'autres avantages essentiels pour la santé physique et mentale des êtres humains;
- des technologies et des mécanismes innovants doivent être appliquées à grande échelle à l'appui de prises de décisions fondées sur des données factuelles concernant les forêts et les paysages et d'une communication forestière efficace.

12. La Déclaration reconnaît que les solutions fondées sur les forêts doivent intégrer et responsabiliser toutes les parties prenantes et qu'il faut accroître les investissements, renforcer les capacités en matière de communication et d'éducation sur les forêts et intensifier la recherche afin de mieux comprendre et de mieux faire connaître les avantages liés aux forêts et aux arbres gérés de manière durable. Elle appelle également à une collaboration étroite entre les pays, qui permettra de relever les défis, indépendamment des frontières politiques.

13. La Déclaration est largement étayée par l'Appel ministériel pour du bois durable, un processus basé sur le volontariat, lancé et parrainé par six pays⁶, qui vise à développer les solutions fondées sur le bois durable en vue d'évoluer vers un avenir neutre en carbone en sensibilisant le public, en renforçant les dialogues politiques, en promouvant les échanges techniques et le partage des connaissances et en augmentant la part des solutions fondées sur le bois dans les contributions déterminées au niveau national. L'Appel, qui est ouvert à tous les pays, invite également la FAO et les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts à soutenir ces activités.

14. L'Appel à l'action pour les jeunes est une initiative novatrice mise au point à l'issue de cinq consultations régionales organisées avant le Congrès, avec la participation de plus de 600 représentants de la jeunesse. Elle vise à renforcer la collaboration entre les générations, la participation des jeunes aux activités de sensibilisation, le développement des carrières, l'emploi, la prise en compte des questions liées aux genres et la participation à l'élaboration des politiques liées au secteur forestier et aux secteurs y afférents. L'Appel invite tous les acteurs, en particulier les gouvernements et les organisations intergouvernementales telles que la FAO et ses organes directeurs, à apporter des réponses vigoureuses et constructives.

15. Compte tenu de l'urgence de la situation, le Congrès a accordé une grande importance à l'impact sur le terrain et a produit une série de recommandations concrètes. Les Points d'action, qui comprennent environ 150 propositions d'actions de suivi susceptibles d'être menées par différentes parties prenantes, peuvent servir de point de départ au renforcement d'activités existantes ou au lancement de nouvelles actions afin d'améliorer les progrès en matière de solutions forestières. Fruit d'efforts concertés, les recommandations du Congrès sont parfaitement alignées sur celles énoncées dans l'édition 2022 de *La Situation des forêts du monde*, ce qui donne un nouvel élan aux approches axées sur l'action.

16. Le Congrès a également donné le coup d'envoi à plusieurs produits et activités importants, notamment l'édition 2022 de *La Situation des forêts du monde*, l'enquête par télédétection de l'évaluation des ressources forestières; le mécanisme AFFIRM (Assuring the Future of Forests through Integrated Risk Management [assurer l'avenir des forêts par la gestion intégrée des risques]), l'initiative SAFE (Sustaining an Abundance of Forest Ecosystems [préservier l'abondance des écosystèmes forestiers]); le Cadre pour le suivi de la restauration des écosystèmes et le Réseau mondial des jeunes professionnels de la forêt.

⁶ Autriche, Cameroun, Gabon, Japon, Pérou, République de Corée.

IV. Conclusion et prochaines étapes

17. Le Congrès a fait l'objet d'une attention particulière et d'une couverture médiatique avec plus de 1 100 articles publiés dans les journaux, dont de nombreux journaux de premier plan. Lors du Congrès, la FAO a produit les principaux supports médiatiques suivants: 2 éditoriaux (Directeur général de la FAO et Secrétaire général du Partenariat de collaboration sur les forêts/Secrétaire général adjoint), 7 communiqués de presse, 7 articles d'actualités, 4 interviews télévisées et 11 vidéos. Le bulletin intitulé «Earth Negotiations Bulletin» a permis une couverture complète du Congrès, touchant environ 125 000 lecteurs par jour.

18. Le web et les réseaux sociaux ont été largement utilisés et ont produit des résultats remarquables avec des indicateurs comparables, voire supérieurs, à des événements mondiaux analogues. Le site web du Congrès a attiré 700 000 visiteurs avec 15,5 millions de visites enregistrées entre septembre 2020 et mai 2022. En ce qui concerne les réseaux sociaux, les analyses montrent que, au cours de la période allant du 1^{er} avril 2022 au 7 juin 2022, plus de 17 000 messages ont été vus par 68,4 millions de personnes, générant environ 342 000 interactions (mentions «j'aime», commentaires, partages, etc.). De plus, selon les estimations, les quelque 270 messages multilingues publiés sur les comptes de médias sociaux de la FAO ont touché 23 millions de comptes.

19. Cependant, il est tout aussi important que les résultats du Congrès soient portés à l'attention des gouvernements, des autres parties prenantes et des processus mondiaux et régionaux pertinents. Il s'agit notamment des Conférences des Parties aux conventions de Rio, du Forum des Nations Unies sur les forêts et d'autres organes directeurs des organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, ainsi que du Forum politique de haut niveau. Conformément à la demande formulée par le Comité à sa vingt-cinquième session, la République de Corée, en sa qualité de participant aux principaux processus mondiaux, pourrait jouer un rôle de premier plan dans la promotion des résultats du Congrès et la FAO pourra appuyer ces efforts.

20. Le Comité souhaitera peut-être examiner la façon dont il pourrait répondre à l'Appel à l'action pour les jeunes et inviter les commissions régionales des forêts à faire de même, tout en recommandant à la FAO d'examiner les propositions contenues dans l'Appel en vue de les inclure dans ses stratégies et plans opérationnels, notamment dans le contexte du Forum mondial de l'alimentation.

21. Le Comité souhaitera peut-être aussi prendre en compte les résultats du Congrès lors de l'examen du point 9.1 de l'ordre du jour, consacré aux activités de la FAO dans le domaine des forêts au titre du nouveau Cadre stratégique de la FAO 2022-2030.